

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

Procès-verbal ADOPTÉ

2^e séance, 25^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 26 septembre 2023 à 18 h 30, au stade Honco, salle Valéro, 8087 Blvd du Centre-Hospitalier, Charny – (Lévis) G6X 1L3.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel cadre
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, enseignant

Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du conseil d'administration absents :

Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté
Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Madame Anne-Marie Blanchet, directrice générale adjointe
Monsieur Christian St-Gelais, secrétaire général
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

CA-23-24-017

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 26 septembre 2023 à 18 h 30.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

Le secrétaire, monsieur Christian St-Gelais, confirme qu'il y a quorum.

CA-23-24-018

1.4 Élections à la présidence et à la vice-présidence

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE madame Ève Lapointe soit nommée présidente du Centre de services scolaire des Navigateurs et que madame Annie-Claude Bérubé soit nommée vice-présidente.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-019

1.5 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Pelletier et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Élections à la présidence et à la vice-présidence
- 1.5 Adoption de l'ordre du jour
- 1.6 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2023
 - 1.6.2 Suivi au procès-verbal
- 1.7 Interventions du public et période de questions
- 1.8 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN
- 1.9 Mot de la présidente

2.0 Décisions

- 2.1 Achat de 2 bouteurs – Adjudication séance tenante
- 2.2 Mandat d'achat d'équipements pédagogiques – biens concurrence 2023-7555-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) - Adhésion
- 2.3 Acquisition et installation de locaux modulaires (2 lots) secondaire
- 2.4 Acquisition et installation de locaux modulaires (3 lots) primaire
- 2.5 Construction d'une nouvelle école primaire – Lévis arrondissement Saint-Nicolas
- 2.6 Construction d'une nouvelle école primaire – Lévis arrondissement Pintendre
- 2.7 Construction d'une nouvelle école primaire – Ville de Saint-Apollinaire
- 2.8 Construction d'une nouvelle école secondaire – Lévis
- 2.9 Construction d'une nouvelle école secondaire – Ville de Saint-Apollinaire
- 2.10 Ajout d'un gymnase à l'école secondaire Beurivage – Lévis

3.0 Information

- 3.1 Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs ainsi que politiques diverses (à venir à l'automne)
- 3.2 Présentation capacité d'accueil
- 3.3 Ajout d'espace
- 3.4 Pédago numérique 2
- 3.5 Huis-clos
- 3.6 Mot de la Direction générale

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
La prochaine réunion est prévue le 14 novembre 2023
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSÉHDAA
- 4.5 Comité de parents
- 4.6 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-020

1.6 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

1.6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2023

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 22 août 2023 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

DE dispenser le secrétaire de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 22 août juin 2023 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6.2 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi au procès-verbal.

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.8 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

1.9 Mot de la présidente

Madame Ève Lapointe, présidente, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

2.0 DÉCISIONS

CA-23-24-021

2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de deux boteurs – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO230908-02 réalisé par les Services des ressources matérielles, dans le but d'acquérir deux boteurs modèle 0456, pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues, réalisée le 22 septembre 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues effectuée par le CNCEC et la conclusion que l'offre suivante répond de façon satisfaisante au devis technique, aux besoins du centre et à son budget;

ATTENDU la recommandation de la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier portée à la directrice générale

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Pelletier et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Toromont Cat une division d'Industries Toromont Ltée, de Saint-Augustin-de-Desmaures, le contrat d'acquisition d'un boteur modèle 0456 pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC), pour un montant de 212 330 \$ l'unité incluant une garantie complète, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Toromont Cat une division d'Industries Toromont Ltée, de Saint-Augustin-de-Desmaures, le contrat d'acquisition d'un second boteur modèle 0456 pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC), pour un montant de 212 330 \$ l'unité incluant une garantie complète, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-022

2.2 Mandat d'achat d'équipements pédagogique numériques – biens concurrence 2023-7555-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) — Adhésion

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés, tel que celui offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU que le ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la suite des règles d'investissement 50760, a mandaté l'organisme CAG pour mener une collecte d'informations auprès des établissements scolaires, afin d'évaluer les besoins d'acquisitions des milieux;

ATTENDU que la mesure 50760 exige que les achats soient effectués en participant à un achat regroupé;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU que le montant spécifié au mandat d'achat à commande est une approximation des besoins, soit une valeur de 1 000 000 \$ pouvant varier de 10%;

ATTENDU que le mandat des équipements pédagogique numériques confié au CAG est d'un an avec une option de 3 mois, soit du 1^{er} février 2024 au 30 avril 2025.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu:

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adhère au regroupement d'achats d'équipements numériques – biens concurrence 2023-7555-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

QUE le CSSDN autorise monsieur Pierre Gaumont, responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, à agir comme représentant du CSSDN concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre du mandat;

QUE le responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-23

2.3 Acquisition et installation de locaux modulaires (2 lots) secondaire

ATTENDU l'augmentation de la clientèle scolaire au niveau secondaire dans les secteurs de Saint-Nicolas, Pintendre/Saint-Henri, Saint-Lambert et celui de Saint-Apollinaire/Saint-Agapit/Saint-Gilles, comme il appert aux dernières statistiques fournies par le ministère de l'Éducation;

ATTENDU la capacité maximale des écoles secondaires de ces secteurs qui est déjà atteinte en 2023;

ATTENDU l'arrivée constatés et à venir d'une nouvelle population immigrante sur le territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs ;

ATTENDU les développements domiciliaires constatés et à venir dans ces secteurs.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adresse au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, par la voie de sa directrice générale, madame Suzie Lucas, une demande d'acquisition de nouveaux locaux modulaires au secondaire, afin de faire face à l'accroissement de la clientèle prévue dans les prochaines années, sur le territoire du CSSDN et plus particulièrement dans les secteurs de Saint-Nicolas, Pintendre/Saint-Henri, Saint Lambert et celui de Saint-Apollinaire/Saint-Agapit/Saint-Gilles;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux autorités compétentes du ministère de l'Éducation, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-24

2.4 Acquisition et installation de locaux modulaires (3 lots) primaire

ATTENDU l'augmentation de la clientèle scolaire au niveau primaire dans les secteurs de Saint-Nicolas, Pintendre/Saint-Henri et celui de Saint-Apollinaire/Saint-Agapit/Saint-Gilles, comme il appert aux dernières statistiques fournies par le ministère de l'Éducation;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU la capacité maximale des écoles primaire de ces secteurs qui est déjà atteinte en 2023;

ATTENDU l'arrivée constatés et à venir d'une nouvelle population immigrante sur le territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs ;

ATTENDU les développements domiciliaires constatés et à venir dans ces secteurs.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adresse au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, par la voie de sa directrice générale, madame Suzie Lucas, une demande d'acquisition de nouveaux locaux modulaires au primaire, afin de faire face à l'accroissement de la clientèle prévue dans les prochaines années, sur le territoire du CSSDN et plus particulièrement dans les secteurs de Saint-Nicolas, Pintendre/Saint-Henri et celui de Saint-Apollinaire/Saint-Agapit/Saint-Gilles;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux autorités compétentes du ministère de l'Éducation, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-25

2.5 Construction d'une nouvelle école primaire – Lévis arrondissement Saint-Nicolas

ATTENDU l'augmentation de la clientèle scolaire de niveau primaire dans l'arrondissement Saint-Nicolas de la Ville de Lévis, comme il appert aux dernières statistiques fournies par le ministère de l'Éducation;

ATTENDU la capacité maximale des écoles de niveau primaire de ce secteur qui est déjà atteinte en 2023;

ATTENDU l'arrivée constatés et à venir d'une nouvelle population immigrante sur le territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs;

ATTENDU les développements domiciliaires constatés et à venir à la Ville de Lévis.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adresse au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, par la voie de sa directrice générale, madame Suzie Lucas, une demande de construction d'une nouvelle école primaire, afin de faire face à l'accroissement de la clientèle prévue dans les prochaines années, sur le territoire du CSSDN et plus particulièrement dans l'arrondissement Saint-Nicolas de la Ville de Lévis;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux autorités compétentes du ministère de l'Éducation, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-23-24-26

**2.6 Construction d'une nouvelle école primaire – Lévis arrondissement
Pintendre**

ATTENDU l'augmentation de la clientèle scolaire de niveau primaire dans l'arrondissement Pintendre de la Ville de Lévis, comme il appert aux dernières statistiques fournies par le ministère de l'Éducation;

ATTENDU la capacité maximale des écoles de niveau primaire de ce secteur qui est déjà atteinte en 2023;

ATTENDU l'arrivée constatée et à venir d'une nouvelle population immigrante sur le territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs;

ATTENDU les développements domiciliaires constatés et à venir dans la Ville de Lévis.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adresse au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, par la voie de sa directrice générale, madame Suzie Lucas, une demande de construction d'une nouvelle école primaire, afin de faire face à l'accroissement de la clientèle prévue dans les prochaines années, sur le territoire du CSSDN et plus particulièrement dans l'arrondissement Pintendre de la Ville de Lévis;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux autorités compétentes du ministère de l'Éducation, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-27

**2.7 Construction d'une nouvelle école primaire – Ville de Saint-
Apollinaire**

ATTENDU l'augmentation de la clientèle scolaire dans le secteur de Saint-Apollinaire/Saint-Agapit/Saint-Gilles, comme il appert aux dernières statistiques fournies par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

ATTENDU l'arrivée constatée et à venir d'une nouvelle population immigrante sur le territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs ;

ATTENDU les développements domiciliaires constatés et à venir dans ces secteurs.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Vermette et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adresse au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, par la voie de sa directrice générale, madame Suzie Lucas, une demande de construction d'une nouvelle école primaire, afin de faire face à l'accroissement de la clientèle prévue dans les prochaines années, sur le territoire du CSSDN et plus particulièrement dans la Municipalité de Saint-Apollinaire;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

autorités compétentes du ministère de l'Éducation, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-28

2.8 Construction d'une nouvelle école secondaire – Lévis

ATTENDU l'augmentation de la clientèle scolaire de niveau secondaire dans l'arrondissement Desjardins de la Ville de Lévis et plus particulièrement dans les secteurs Saint-Nicolas et Pintendre/Saint-Henri, comme il appert aux dernières statistiques fournies par le ministère de l'Éducation;

ATTENDU la capacité maximale des écoles de niveau secondaire de ces secteurs qui est atteinte 2023;

ATTENDU l'arrivée constatée et à venir d'une nouvelle population immigrante sur le territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs ;

ATTENDU les développements domiciliaires constatés et à venir à la Ville de Lévis.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adresse au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, par la voie de sa directrice générale, madame Suzie Lucas, une demande de construction d'une nouvelle école secondaire, afin de faire face à l'accroissement de la clientèle prévue dans les prochaines années, sur le territoire du CSSDN et plus particulièrement dans les limites de la Ville de Lévis;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux autorités compétentes du ministère de l'Éducation, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-29

2.9 Construction d'une nouvelle école secondaire dans la Municipalité de Saint-Apollinaire

ATTENDU l'augmentation de la clientèle scolaire de niveau secondaire dans le secteur Saint-Apollinaire/Saint-Agapit/Saint-Gilles, comme il appert aux dernières statistiques fournies par le ministère de l'Éducation;
ATTENDU la capacité maximale des écoles de niveau secondaire de ce secteur qui est déjà atteinte en 2023;

ATTENDU l'arrivée constatée et à venir d'une nouvelle population immigrante sur le territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN).

ATTENDU les développements domiciliaires constatés et à venir à la Municipalité de Saint-Apollinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adresse au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, par la voie de sa directrice générale, madame Suzie Lucas, une demande de construction

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

d'une nouvelle école secondaire, afin de faire face à l'accroissement de la clientèle prévue dans les prochaines années, sur le territoire du CSSDN et plus particulièrement dans les limites de la Municipalité de Saint-Apollinaire;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux autorités compétentes du ministère de l'Éducation, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

CA-23-24-30

2.10 Ajout d'un gymnase à l'école secondaire Beurivage - Lévis

ATTENDU le besoin d'accueillir des nouveaux groupes scolaires pour la prochaine rentrée scolaire;

ATTENDU la nécessité d'agrandir l'École Beurivage pour ajouter un gymnase en raison de l'augmentation de sa capacité d'accueil par l'ajout de locaux modulaires, le tout selon les normes du ministère de l'Éducation;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adresser une demande officielle d'ajout d'espace au ministère de l'Éducation;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Pelletier et résolu :

D'ADRESSER au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une nouvelle demande d'ajout d'espace pour l'agrandissement du gymnase de l'École Beurivage par l'ajout d'un plateau double (816 m²) et de services connexes (rangements, vestiaires, etc.) et ce, en raison de l'augmentation de la clientèle scolaire et de l'ajout de classes modulaires;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux autorités compétentes du ministère de l'Éducation, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs ainsi que politiques diverses (à venir à l'automne).

3.2 Présentation capacité d'accueil.

3.3 Ajout d'espace.

3.4 Pédago numérique 2.

CA-23-24-31

3.5 Huis-clos

PROPOSITION de huis clos

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-32

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

ADOPTÉE à l'unanimité

3.6 Mot de la Direction générale.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité de vérification

La prochaine réunion est prévue le 14 novembre 2023.

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

La prochaine réunion est à prévoir.

4.3 Comité des ressources humaines

La prochaine réunion est prévue le 3 octobre 2023.

4.4 Comité CSÉHDAA

La prochaine réunion est prévue le 23 octobre 2023.

4.5 Comité de parents

La prochaine réunion est prévue le 16 octobre 2023.

4.6 Comité consultatif de transport

La prochaine réunion est prévue le 10 octobre 2023.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Une question est soulevée concernant le dossier de la francisation.

CA-23-24-033


6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 20 h 57.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe
Eve Lapointe
Présidente


Christian St-Gelais
Secrétaire général